



## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du : 28 septembre 2017

(Exécution de l'art.32 du Code de l'Administration Communale)

Le vingt-huit septembre deux mille dix-sept à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, convoqué dans les formes légales, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Marion WALTER, Maire.

**Présents :** Mesdames Sandrine BEDIER, Cécile CARTON, Odette COISNON, Brigitte DUCHENE, Catherine FARGE, Marion WALTER & Messieurs Jean ABONDANCE, Frédéric JARRAUD, Franck MORIN

**Absents excusés :** Monsieur ROGER TESSIER, pouvoir Monsieur Jean ABONDANCE  
Monsieur Pierre MORIN, pouvoir Monsieur Franck MORIN

**Madame Sandrine BEDIER a été élue secrétaire de séance.**

A 20h30, Madame le Maire déclare la séance ouverte.

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité et signé par chacun des membres présents.

### **1 EGLISE :**

La phase 1 des travaux de restauration de l'église touche à sa fin. Tous les échafaudages intérieurs ont été démontés depuis le 18 septembre 2017. Les travaux de couverture devraient être terminés fin octobre 2017. Les démarches administratives afférant à la deuxième phase sont en cours.

### **2 PLU :**

Après l'approbation de notre PLU par le conseil municipal du 29 juin 2017, le délai de recours des 2 mois est terminé.

### **3 MUR DU CIMETIERE :**

Une deuxième partie du mur de notre cimetière vient d'être restaurée pour un montant de 7288,53€.

Nous allons devoir envisager un troisième tronçon d'environ 11 m. Un dossier de demande de subvention va être adressé au PNR.

### **DELIBERATION**

Dans le cadre de l'opération de la restauration du mur du cimetière, Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal l'autorisation de solliciter le Parc Naturel Régional du Vexin Français pour une subvention représentant 70% des frais engagés.

La Commune s'engage à garder son objectif de zéro pesticide pour la gestion de ses espaces communaux.

Suite à l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Madame le Maire à faire la demande de subvention auprès du Parc Naturel Régional du Vexin Français concernant l'opération de la restauration du mur du cimetière.

#### 4 APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL VEOLIA :

Madame le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal du rapport annuel 2016 du délégataire VEOLIA adopté par le Conseil Syndical des Eaux Ennery-Livilliers-Hérouville en date du 12 juillet 2017 et sollicite son adoption.

#### **DELIBERATION**

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité le rapport annuel du délégataire Véolia pour 2016, tel qu'il a été voté par le conseil syndical le 12 juillet 2017.

#### 5 RENTREE DES CLASSES 2017-2018 :

La rentrée s'est bien passée. La directrice Mme DEHECK est actuellement en congé de maternité et a été remplacée par Mlle Elodie BRASSEUR.

Les effectifs de cette année s'élèvent à 40 élèves répartis comme suit :

- ✓ 19 CP ;
- ✓ 21 CE1-CE2

#### 6 CENTRE EQUESTRE :

Les nouveaux propriétaires du Centre Equestre se sont présentés en mairie et ont exposé leurs futurs projets.

#### 7 FIBRE OPTIQUE :

Des travaux de déploiement de la fibre optique sont effectués sur la commune depuis le 8 septembre 2017.

Un arrêté a été pris afin de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité sur la commune.

#### 8 QUESTIONS DIVERSES :

- Fête cantonale : La fête cantonale s'est déroulée le 24 septembre 2017 à LABBEVILLE par un temps très ensoleillé. Nous remercions notre conseillère municipale Madame COISON qui a apporté son aide à la restauration et Ludovic ENKIRCHE pour le montage et démontage des barnums et autres installations.
- Vol du matériel dans le local technique : Dans la nuit du 31 août 2017, nous avons été victimes d'un cambriolage dans le local technique de la commune. Tout le matériel (gros et petit) utilisés pour les espaces verts a disparu, représentant un préjudice d'environ 5000€. Un dossier est actuellement en cours d'instruction auprès de notre compagnie d'assurances. Nous avons procédé à la réparation du vasistas et nous avons fait poser des barreaux aux fenêtres.
- Columbarium : Compte tenu des souhaits formulés par quelques administrés, la municipalité envisage la création d'un columbarium dans notre cimetière. Les démarches sont actuellement en cours.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le Maire lève la séance à 22 h30.

Pour extrait, en Mairie le 3 octobre 2017

Le 1<sup>er</sup> Maire adjoint  
Jean ABONDANCE

